

Communiqué de presse de Marie-Ange MAGNE « Avenir RN 147-149 »

Limoges, le 13 avril 2018

Marie-Ange Magne, députée de la 3^e circonscription de la Haute-Vienne, a participé à une réunion au Sénat le 29 mars dernier à l'initiative de l'association « Avenir RN 147-149 ». Les Sénateurs et Députés des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne se sont réunis pour échanger sur l'aménagement des routes nationales Bressuire-Poitiers (RN 149) et Poitiers-Limoges (RN 147).

Les Parlementaires présents et l'Association ont dit leur **accord unanime** pour défendre le projet d'une deux fois deux voies pour ces routes.

Dans le cadre de la préparation de la Loi d'Orientation des Mobilités prévue en septembre et de l'Étude d'itinéraires demandée par la Madame la Ministre des Transports au Préfet de Région concernant ces deux axes, il a été décidé de rencontrer M. le Préfet de Région et le Président de Région Nouvelle Aquitaine pour leur proposer les priorités des collectivités locales concernées par l'aménagement en deux fois deux voies de ces routes Bressuire-Poitiers et Poitiers-Limoges.

Ils ont convenu de se rencontrer à nouveau pour suivre ce dossier et de rester vigilants et mobilisés.

Madame Marie-Ange MAGNE

Députée de la 3^{ème} Circonscription de la Haute-Vienne

Membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

33 bis, cours Bugeaud – 87000 LIMOGES

Courriel : deputehautevienne@gmail.com Tél : 05.55.01.61.38